

<http://divergences.be/spip.php?article72>



L'assemblée générale

- Archives - Archives Générales 2006 - 2022 - 2006 - N° 2 (June/Juin 2006) - 3- Documents, Today or Some Years Ago - Le CPE et après -

Date de mise en ligne : mardi 30 mai 2006

Copyright © Divergences Revue libertaire en ligne - Tous droits réservés

trouvé sur le blog <http://stopcpe.skyblog.com/>

L'AG c'est l'Assemblée Générale (du lycée, de la fac, de l'entreprise ou de la ville...) c'est à dire l'organe qui décide de la politique de l'établissement qu'elle représente

TOUTE les personnes concernées peuvent participer et les décisions qui sont prises au cours de celle ci sont SOUVERAINES ce qui signifie qu'elles s'appliquent quand bien même la disposition ne plait pas à tout le monde (comme une élection politique)

Pour ce qui est du déroulement une table de 2 ou 3 personnes dont un Président s'occupe de la direction

Souvent un état des lieu existe avant le débat à proprement parler , ce dernier n'est pas une foire d'empoigne !! un tour de parole est organisé et doit être respecté et le bon sens voudrait que les interventions quelles qu'elles soient ne fassent pas l'objet de hués ni de sifflements !

Pendant le débat chacun peut proposer des dispositions à voter par la suite (par exemple : pas de grève , une grève avec piquets , une grève avec barrages filtrants, une grève avec blocage, des actions coup de point...)

Ensuite a lieu un vote (en général à main levée pour des raisons matérielles) au cours duquel chacun se décide en son âme et conscience c'est à dire pas pour faire plaisir aux copains, à son orga, à un parti, ni par animosité pour une orga et bla et bla...

Parfois les votes sont hués ce qui est inadmissible mais ne devrait en théorie n'avoir aucune influence sur le scrutin puisque dans la vie le minimum c'est d'avoir le courage de ses convictions !

Les décisions ainsi votées s'appliquent et s'imposent à tous du fait de la définition même de démocratie : le pouvoir de la majorité d'imposer sa politique à la minorité

et comme dans tout systèmes démocratiques LES ABSENTS ONT TOUJOURS TORT

commentaire 1

Juste un truc,pour le scrutin,ce n'est pas possible quand il y a une AG tous les jours et qu'il y a plein de trucs à voter(tout le monde peut faire des propositions).En plus à main levée,si il y a une grosse majorité,on n'a pas besoin de compter ce qui fait gagner du temps.Sinon,si il y a un doute,selon qu'on soit dehors ou en amphi,il y a plusieurs solutions.En amphi les compteurs montent sur les tables pour compter,dehors,(je n'ai jamais été dans cette situation)j'ai vu des gens qui passaient à une table ou on les comptait et marquait.

commentaire 2

J'ai oublié de dire,les AG à Jussieu,quand quelqu'un demande de compter le vote on le fait de manière rigoureuse,l'amphi est divisé en 5 et il y a 10 compteurs(5 pro bloqueurs,5 anti bloqueurs,les anti bloqueurs étant généralement ceux qui ont fait signé des pétitions anti blocages ou leurs connaissances) qui comptent de maniere la plus rigoureuse possible,on a même compté une fois alors qu'il y avai 600 pour le blocage ,200 contre parce que quelques anti bloqueurs l'avaient demandé.